

Décision

Générale

colonial

Décision n° 195 16 février 1949 :

n° 195 16

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1949

Date de publication
16 février 1949

Date du numéro
28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Mme Patry (Ginette) est engagée en qualité de sténo-dactylographe auxiliaire, 2e catégorie, en remplacement de M. Suner, pour compter du 14 février 1949. L'intéressée est mise à la disposition du chef du service des travaux publics.